Plateforme inclusive et territoriale : décloisonnement et parcours gradués

Médico-social

Date de publication : 26 novembre 2025

Généralités

Objectif :

La transformation en plateforme a été motivée par la volonté de décloisonner l'IME et le SESSAD afin d'élargir l'offre initialement dédiée aux troubles du spectre autistique (TSA) à tous les troubles du neurodéveloppement (TND). L'objectif était aussi de renforcer l'inclusion en milieu ordinaire, à tous âges, avec un accent mis sur la scolarité et l'emploi.

Lauréat de l'AMI ARS du 77 en 2018, l'EPMS a concrétisé son passage en plateforme en 2020. Définie en concertation avec les autres organismes gestionnaires de Seine-et-Marne et en s'appuyant sur un diagnostic partagé, la zone d'intervention de la plateforme correspond au bassin populationnel, dans un contexte fortement rural avec davantage de proximité et de collaboration avec les acteurs territoriaux.

Un effort particulier a été mis sur la création de coopérations fortes avec l'Éducation Nationale et les acteurs des milieux scolaires ainsi que le périscolaire. La création d'une équipe mobile d'appui à la scolarisation (EMAS) et d'une cellule de coordination y a largement contribué. é.

La plateforme permet d'intervenir sur tous les lieux de vie de l'enfant, en milieu ordinaire et en établissement, tout en garantissant une agilité et une transversalité d'accompagnement, sans notion de place. L'offre est structurée en 6 dispositifs organisés par âges (0/6 ans, 6/11 ans, 12/16 ans, 16 ans et plus) et nature de l'accompagnement (accompagnement précoce, soutien à la scolarisation, professionnalisation et accès à l'emploi). Le parcours est construit en mobilisant des prestations graduées selon les besoins évalués et en prenant en compte la complexité des situations.

Chaque dispositif est géré par un binôme chef de service et psychologue, en co-responsabilité. Une cellule de coordination constitue l'organe phare de la plateforme. Elle incarne le changement de paradigme et agit comme ambassadrice du changement auprès des professionnels et des partenaires. Dans une approche des parcours pluridisciplinaire, la cellule est pilotée par une cheffe de service et rassemble six coordinateurs de parcours, une psychomotricienne, une psychologue et une infirmière.

Via la cellule de coordination, des critères de priorisation pour éviter les ruptures de parcours ont été mis en place : orientation médico-sociale, situation sociale et familiale, soins, comportements défis, parcours, dispositifs en cours. Ce travail a permis de diminuer le nombre de situations complexes sans solutions sur la ZIP et ainsi de mieux répondre aux besoins du territoire.

La plateforme utilise différentes évaluations réalisées par une équipe pluridisciplinaire et échelle de programmation des objectifs (EPO). Cet outil permet d'identifier les compétences acquises et les compétences à enseigner, afin de programmer des objectifs précis et fonctionnels dans le cadre de l'élaboration du projet individualisé d'accompagnement.

Dans le cadre de la fonction appui ressource, des actions, telles que de l'information/sensibilisation, sont mises en œuvre. En effet, selon les besoins, différentes expertises relatives à plusieurs disciplines sont mobilisées au sein des dispositifs (par exemple sur les temps scolaires via l'EMAS ou en périscolaires via la cellule de coordination).

Etapes de mise en oeuvre

1) Diagnostic partagé du territoire
2) Lauréat AMI ARS (2018)
3) Passage en plateforme (2020)
4) Création de la cellule de coordination
5) Structuration autour de 6 dispositifs

6) Déploiement de l'EMAS et renforcement des partenariats
7) Formation des professionnels et mise en place de la supervision

Essaimage

Les principaux leviers

Diagnostic partagé du territoire,
Implication forte des équipes,
Création d'une cellule de coordination pluridisciplinaire,
Formation continue des professionnels (ABA, TEACH, PECS, MAKATON),
Supervision régulière,
Partenariats solides avec l'Éducation nationale et les acteurs du droit commun.

Les principaux freins

Résistance au changement,
Difficulté à recruter des psychologues spécialisés,
Adaptation des outils et des méthodes,
Nécessité d'un ancrage territorial fort,
Gestion de l'instabilité perçue par les professionnels.

Témoignages

> *Il faut mettre des moyens vers l'extérieur car le travail sur l'environnement, auprès des partenaires, est fondamental pour pouvoir créer des parcours intégrant une inclusion en milieu ordinaire.*
>
> **Anne-Sophie LATY, Directrice par intérim**

> *Les partenariats avec le droit commun ne sont pas toujours simples : c'est un travail de confiance et de détermination pour parler le même langage et favoriser l'inclusion des jeunes*
>
> **Myriam MOÏSO, Ancienne directrice**

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

direction.adjointe@epms-hardy.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 5 novembre 2018

Durée du projet : 24 mois

EPMS de la Fondation Hardy 77610

Type de structure : Médico-social

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
Lauréat de l'AMI ARS du 77 en 2018, l'EPMS a concrétisé son passage en plateforme en 2022.

Les ressources

Temps

Projet long, nécessitant un déploiement progressif et un accompagnement au changement.

Beaucoup

Personnel (équipe projet, déploiement...)

120 professionnels impliqués. Mise en place d'une cellule de coordination, binômes chef de service/psychologue, professionnels pluridisciplinaire.

Beaucoup

Des compétences en interne

Expertise éducative, thérapeutique, coordination de parcours, formation aux méthodes innovantes.

Beaucoup

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

/10

Remplace une pratique existante

Des compétences externes (prestations externes)

Partenariats avec l'Éducation nationale, acteurs sociaux et médico-sociaux, intervenants extérieurs pour la supervision.

Beaucoup

Des équipements, du matériel

Locaux adaptés, outils numériques pour la coordination, équipements pour l'inclusion en milieu ordinaire.

Beaucoup

Des financements (internes et externes)

Beaucoup

Parties prenantes associées

- ☑ Direction
- ☑ Administration
- ☑ Services techniques
- ☑ Professionnels
- ☑ Bénéficiaires
- ☑ Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Projet d'établissement, objectifs CPOM, projets de service.

Les impacts

Sur l'environnement : Non évalué

Sur les professionnels : Impacts positifs

Accompagnement et montée en compétences des équipes en plus d'une évolution des pratiques professionnelles. Mise en place de groupes d’analyse de pratiques (GAP) et formations aux méthodes comportementalistes recommandées par les RBPP. Les professionnels peuvent répondre aux situations complexes en s'appuyant davantage sur le travail d'équipe.

Sur les usagers : Impacts positifs

Accompagnement personnalisé, avec moins de ruptures de parcours et une meilleure inclusion ainsi que des réponses aux besoins.

Sur l'organisation : Impacts positifs

Organisation décloisonnée, plus agile et centrée sur les parcours.

Sur le médico-économique : Impacts positifs

Optimisation des ressources, l’offre est plus adaptée aux besoins du territoire.